

COUNCIL
CONSEIL
CONSEJO

VINGT-CINQUIEME SESSION

RESOLUTION N° 378 (XXV)

(adoptée par le Conseil à sa 224^e séance, le 13 mai 1966)

ELECTION DU VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DE RECOURS

Le Conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes,

Rappelant les dispositions de ses résolutions N^{os} 322 (XXI) et 336 (XXII) ;

Vu les dispositions de l'article III, paragraphe 2, du Statut de la Commission de recours (MC/559),

Décide de nommer M. R. von Keller (République fédérale d'Allemagne) Vice-Président de la Commission de recours, son mandat prenant fin à l'expiration de la période de trois ans suivant son élection à ladite Commission.